

BILAN 2014 Plan stratégique de développement durable

60283557 | Février 2015



Table des matières

Mot du maire	v
Mot du directeur d'arrondissement	vii
Introduction	1
1.1 Révision du plan d'action	2
Suivi des actions locales 2014	3
Suivi des actions corporatives 2014	17
Conclusion	23
Annexe A – suivi des modifications du plan d'action	25



MOT DU MAIRE



*« Nous n'héritons pas la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. »**

**Antoine de Saint-Exupéry*

À la troisième année de la mise en œuvre du Plan stratégique de développement durable, nous pouvons affirmer que désormais le mode de pensée en ce qui a trait au développement durable est bien intégré dans les pratiques quotidiennes, la planification des opérations et l'élaboration de nouveaux projets, et fait partie de la culture à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Nous bâtissons donc maintenant sur des fondements établis et poursuivons nos travaux pour mener à bien nos actions qui s'échelonneront sur des intervalles à moyens et longs termes pour privilégier la qualité de vie des citoyens d'aujourd'hui et des générations futures.

Je remercie tous ceux et celles qui œuvrent activement à faire en sorte d'assurer le mieux être des citoyens et citoyennes de Pierrefonds-Roxboro, tout en maintenant l'intégrité de l'environnement et cela dans la perspective de l'efficacité économique de notre arrondissement.

À Pierrefonds-Roxboro, le développement durable : la culture de l'arrondissement !

Dimitrios (Jim) Beis, maire d'arrondissement



MOT DU DIRECTEUR D'ARRONDISSEMENT

L'année 2014 a marqué le mi-parcours dans la réalisation des objectifs du Plan stratégique de développement durable de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Nous avons profité de l'occasion pour faire un état de situation sur l'avancement du Plan stratégique et pour réviser certaines actions qui étaient jugées inadéquates ou inatteignables. À l'impossible nul n'est tenu !

Cette révision a permis à l'ensemble des acteurs de focaliser et d'entreprendre le travail dans le but d'atteindre les objectifs identifiés. Le présent bilan justifie tous les efforts déployés par l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro au cours de la dernière année.

La persévérance et la sensibilité de l'ensemble des employés portent fruit. En effet, tous les jours on s'aperçoit que les meilleures pratiques en termes de

développement durable font partie intégrante de notre travail quotidien et s'intègrent à nos modèles de gestion.

Continuons à contribuer ensemble à définir un futur durable pour les prochaines générations !

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Jacob'.

Dominique Jacob

Directeur d'arrondissement



INTRODUCTION

VISION 2030

« Pierrefonds-Roxboro sera un arrondissement montréalais reconnu pour la qualité des services qu'il offre à sa population dans le respect de l'intégrité des milieux naturels.

Pierrefonds-Roxboro saura répondre aux besoins des personnes issues de tous les milieux et de tous les groupes d'âge. La famille sera au cœur des préoccupations et conditionnera les choix d'aménagement du territoire, des équipements et de leurs distributions sur le territoire.

Tous les résidents de Pierrefonds-Roxboro pourront profiter des accès à la rivière des Prairies dans le respect de la fragilité et de la sensibilité du milieu naturel qu'elle constitue. Les parcs de quartier et les espaces verts seront accessibles à tous.

En optant pour une continuité dans la trame urbaine et une intensification de l'utilisation de son territoire, l'arrondissement se donnera les moyens d'offrir à sa population des services diversifiés et disponibles, une desserte efficace de transport collectif et une grande qualité paysagère.

Enfin, Pierrefonds-Roxboro sera un arrondissement montréalais où les citoyens fiers et sensibilisés participeront à la protection et la mise en valeur de leur milieu de vie pour assurer aux générations futures un Pierrefonds-Roxboro où le milieu urbain et les espaces naturels cohabitent en harmonie. »

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a adopté en janvier 2012 son premier Plan stratégique de développement durable (PSDD). En conformité avec celui de la collectivité montréalaise, les actions sont structurées en fonction de cinq orientations. Elles sont les suivantes :

1. améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre;
2. assurer la qualité des milieux de vie résidentiels;
3. pratiquer une gestion responsable des ressources;
4. adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions;
5. améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts.

La réalisation d'un bilan annuel de la réalisation du plan permet d'assurer le suivi des objectifs que l'arrondissement s'est fixés en matière de développement durable. C'est aussi l'occasion de tirer des leçons, d'identifier les bons coups et les défis auxquels fait face l'administration municipale.



1.1 RÉVISION DU PLAN D'ACTION

L'année 2014 marquait l'amorce de la seconde demie de la période de réalisation du plan. À la suite de la réalisation des bilans des dernières années, force était de constater que certaines actions s'avéraient irréalistes ou que d'autres requéraient un effort financier trop important de la part de l'arrondissement dans le nouveau contexte budgétaire. Il a donc été convenu, conjointement entre le conseil d'arrondissement et la direction générale, qu'une révision du plan d'action était requise.

Un comité interne a donc été mis en place à l'arrondissement pour effectuer la révision de plan d'action. La stratégie soutenant la révision du plan d'action était de conserver les mêmes objectifs et orientations, mais en dotant l'arrondissement de moyens de mise en œuvre réalistes et représentatifs de ses capacités financières et techniques. Dans certains cas, une simple révision des cibles a été effectuée pour les rendre plus réalistes, dans d'autres cas des actions ont été modifiées et dans quelques rares cas, des actions ont été annulées, faute de ressources financières ou techniques pour assurer leur réalisation.

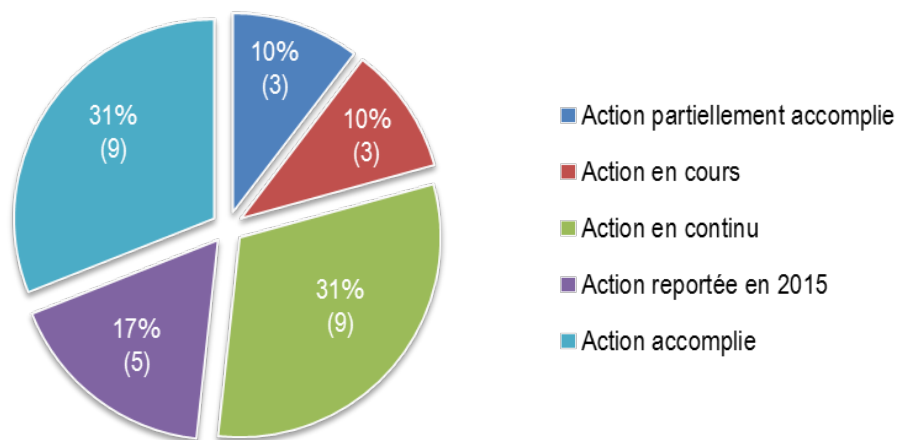
Dans d'autres cas, des actions étaient prévues au PSDD alors qu'elles réfèrent à des préoccupations d'aménagement, devant faire l'objet de modification au chapitre d'arrondissement. Ces actions ont été retirées du PSDD et feront l'objet d'une modification au chapitre d'arrondissement.

Finalement, les actions réalisées ont été retirées pour alléger le plan d'action. La révision du plan d'action a permis de recentrer les objectifs afin de mieux relancer les actions pour l'année à venir. Pour assurer la transparence de la démarche, le lecteur est invité à consulter le tableau en annexe A du présent bilan qui fait état du statut de chacune des actions (modifiée, annulée, déplacée) du PSDD. La numérotation d'origine a été conservée pour une meilleure compréhension des modifications apportées. Le plan d'action révisé est disponible en ligne à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro.






SUIVI DES ACTIONS LOCALES 2014

La section qui suit présente chacune des actions locales du PSSD dont la réalisation était prévue pour l'année 2014.

Un total de 29 actions était prévu en 2014. C'est 52 % d'entre elles qui ont été accomplies (9), partiellement accomplies (3) ou qui sont actuellement en cours de réalisation (3). Notons que 31 % (9) des actions sont en continu, et que 17 % (5) sont reportées en 2015. Ces 29 actions sont présentées aux tableaux des pages suivantes.






Le statut de chacune des actions est indiqué en utilisant les pictogrammes suivants :

-  Action en continu
-  Action accomplie
-  Action partiellement accomplie
-  Action en cours de réalisation
-  Action reportée à 2015


Le tableau suivant fait le bilan des actions locales 2014 du PSDD selon l'orientation 1. Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre.



ORIENTATION 1. AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
Objectif 1.1. Réduire de 30 % les émissions de GES de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990.				
	3 L – Soutenir les projets du Plan de transport.			
	5 L – Élaborer un inventaire des sentiers multifonctionnels destinés au transport actif et identifier les liens et les liens potentiels.	Inventaire (2014) et plan d'action (2015).	<p>Les propositions de sentiers multifonctionnels de même que les liens cyclables ont été identifiés et transmis à la ville Centre.</p> <p>Une première phase de réalisation était prévue pour l'automne 2014. Des sentiers multifonctionnels facilitant le transport actif et l'accès aux berges ont été aménagés dans les parcs suivants : le parc Léo-Marceau, le parc Monk, le parc Brook et le parc Versailles. De plus, deux parcs sont devenus accessibles : le parc Paquin et le parc Montgomery.</p>	
	7 L – Aménager des trottoirs dans les nouveaux quartiers pour favoriser les déplacements actifs.	Toute nouvelle rue locale avec autorisation de stationnement pour les projets déjà approuvés).	Il n'y a pas eu d'ouverture de nouvelle rue sur le territoire de l'arrondissement en 2014.	






Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
Objectif 1.1. Réduire de 30 % les émissions de GES de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990.				
	8 L – Modifier la réglementation d'urbanisme pour augmenter le nombre de supports pour vélos requis pour les nouveaux projets de développement.	Vérifier l'adéquation de la norme avec le besoin.	La réglementation d'urbanisme a été modifiée pour augmenter le ratio de stationnement pour vélos de 5 % à 10 % du minimum de cases requis pour le groupe d'usage « Communautaire (p) ».	



Le tableau suivant fait le bilan des actions locales 2014 du PSDD selon l'orientation 2. Assurer la qualité des milieux de vie.



ORIENTATION 2. ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE







Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
Objectif 2.1. Réduire de 25 % le solde migratoire entre Montréal et la banlieue, en s'adressant principalement aux Montréalais de 25 à 44 ans qui quittent la Ville chaque année.				
 	10 L – Collaborer avec la Direction de l'habitation pour exiger l'offre de logements abordables auprès des constructeurs privés, publics et communautaires dans les nouveaux projets résidentiels.	15 % de logements abordables dans la nouvelle offre de logement.	L'arrondissement se conforme à la Stratégie de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels de Montréal.	
Objectif 2.2. Affirmer et mettre en valeur le caractère riverain de l'arrondissement.				
	17 L – Modifier le règlement de lotissement de manière à prévoir des servitudes en bordure de la rivière des Prairies lors de nouveaux lotissements ou de projets de subdivisions en rive.	Adopter une modification au règlement de lotissement en 2015.	Action reportée en 2015.	



Objectif 2.3. Suggérer et promouvoir une offre de services accessibles et variés dans les secteurs de la culture, des sports, des loisirs, du développement social et des bibliothèques.

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
	29 L – Développer une programmation et promouvoir la participation de la population à une série d'activités de masse gratuites.	Accroître le nombre d'activités : 4 activités annuelles en 2014.	<p>Les activités suivantes ont été réalisées durant l'année 2014 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Plaisir d'hiver au parc Roxboro — 8 février 2014 2) Relais rivière — prévu le 14 juin, mais annulé pour raison de niveau d'eau trop élevé 3) Festival de blues de l'Ouest-de-l'Île au Parc George Springate — 13 et 14 juin 2014 4) Fête de la Famille au parc À-Ma-Baie — 20 juin 2014 5) Fête du Canada — 1^{er} juillet 2014 6) Fête du 100^e anniversaire de Roxboro — 16 août 2014 au parc Roxboro 7) Carrousel de la GRC, mairie d'arrondissement – 17 au 20 septembre 8) Les Pianos publics 9) Les Journées de la culture 10) Programmation d'été gratuite dans les parcs 	



Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
	31 L – Encourager l'engagement dans l'action communautaire par l'adoption d'une Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes.	Adoption d'une Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes par le conseil d'arrondissement.	<p>Une rencontre a eu lieu afin d'amorcer l'élaboration d'une politique. L'adoption de la politique se fera durant l'année 2015.</p> <p>Un plan stratégique en développement social est en cours de réalisation.</p>	
 	32 L – Développer une offre de service culturelle innovatrice en lien avec la diversité culturelle, linguistique et artistique spécifique à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.	Augmenter l'offre de services culturels de 25 % d'ici 2015.	<p>L'offre de services culturels a connu une augmentation de 22 %. Un plan de développement stratégique en culture est présentement en cours.</p> <p>De plus, les nouvelles actions suivantes ont été instaurées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soirée pour Ados • Programmation scolaire • Deux (2) nouveaux projets de médiation culturelle <p>Enfin, les projets suivants se poursuivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Festivals Petits Bonheurs • Club de lecture TD 	
Objectif 2.4. Contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur.				
	24 L – Poursuivre la participation aux Fleurons du Québec.	Conserver les 4 fleurons.	L'arrondissement a conservé ses 4 Fleurons pour l'édition 2013-2015.	
				
	37 L – Promouvoir l'agriculture urbaine dans les cours d'école.	2 potagers par année.	Un potager a été implanté à l'école St-Anthony.	







Le tableau suivant fait le bilan des actions locales 2014 du PSDD selon l'orientation 3. Pratiquer une gestion responsable des ressources.



ORIENTATION 3. PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
Objectif 3.1. Réduire de 15 % la production d'eau potable d'ici 2015 par rapport à l'an 2000.				
	38 L – Sensibiliser la population à l'utilisation de l'eau potable et faire respecter le règlement sur l'usage illicite de l'eau potable et sur l'interdiction d'arrosage.	2 activités par année/augmenter le nombre de patrouilles.	L'arrondissement a connu une diminution de la consommation d'eau potable sur le territoire : « La consommation du réseau de l'usine de filtration de Pierrefonds a enregistré en 2014 un niveau similaire à celle de 2013 malgré l'augmentation de 6000 (nouvelles) personnes desservies par l'usine. Ce résultat a été rendu possible grâce aux nombreuses interventions des équipes des travaux publics et de la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau pour réparer les fuites et optimiser le réseau, ainsi que les nombreuses campagnes de sensibilisation pour la préservation de l'eau. »	



Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
Objectif 3.2. Améliorer la qualité des eaux de ruissellement qui se déversent dans les cours d'eau.				
	41 L – Intégrer des infrastructures vertes de captage, de rétention et d'infiltration (dont les milieux humides) dans ses propres projets d'aménagement, incluant sur rue.		L'aménagement des noues et du bassin de rétention pour la rue Laurent-Coderre (phase 1) Deux mandats ont été donnés à l'externe pour élaborer un plan directeur de drainage pour le secteur ouest de Pierrefonds.	
	42 L – Sensibiliser et inciter les citoyens à la gestion écologique des eaux de pluie (ex. : utilisation de barils de récupération des eaux de pluie, déminéralisation, jardin de pluie, entretien écologique des fossés, débranchement de gouttières).	1 projet par année (ex. conférence, subvention clé en main pour barils, concours d'aménagement, remise en argent à l'achat de matériel, trousse d'économie d'eau potable, débranchement de gouttières, etc.).		
	44 L – Corriger les situations de raccordements croisés.	Rectifier 25 raccordements croisés par année.	14 raccordements croisés ont été corrigés en 2014.	
Objectif 3.3. Récupérer 80 % des matières recyclables et organiques, des résidus domestiques dangereux (RDD), des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) et des encombrants d'ici 2019, comme le stipule le Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal.				
	47 L – Poursuivre la distribution de composteurs domestiques.	Distribuer 100 composteurs et plus par année.	125 composteurs domestiques ont été distribués en 2014. Lors de la soirée de distribution en juin dernier, une formation était également offerte aux citoyens de l'arrondissement.	






Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
	49 L – Poursuivre et augmenter les collectes de résidus domestiques dangereux (RDD).	Atteindre un taux de récupération de 75 %. Cette cible correspond à l'objectif 2008.	Taux de récupération de 50 % en 2013 ¹ , ce qui représente une augmentation de 6 % depuis 2008, mais une diminution de 3 % depuis 2012. Un total de 95 tonnes de RDD a été récupéré en 2013. Il est difficile pour l'arrondissement d'augmenter le nombre de collectes de RDD considérant qu'il s'agit d'un service relevant de l'agglomération. Les collectes sont déjà publicisées et la participation des citoyens y est déjà importante.	Sensibiliser les citoyens à l'importance du recyclage des RDD et publiciser davantage les points de collecte qui récupèrent en tout temps les RDD.
	49.1 L – Réaliser un projet pilote d'un écocentre mobile.	Réalisation d'un projet pilote.	Le projet n'a pas été réalisé en 2014. La planification est en cours pour sa réalisation en 2015.	La réalisation d'un tel projet aurait un effet positif sur le bilan de la gestion des matières résiduelles de l'arrondissement.
	52 L – Sensibiliser les promoteurs tenant des événements sur le domaine public à la gestion écoresponsable d'événements.	Informé et sensibiliser les promoteurs d'événements aux paramètres relatifs à l'organisation d'événements écoresponsables.	Des bacs de recyclage sont fournis aux partenaires qui organisent des événements sur le territoire de l'arrondissement.	
	52.1 L – Modifier la convention des événements sur le domaine public pour y inclure des clauses normatives relatives à la gestion écoresponsable d'événements.	Insérer des clauses relatives à la gestion écoresponsable dans la convention.	Il n'y pas de convention des événements sur le domaine public.	Revoir la convention.
	52.2 L – Réviser l'horaire des collectes de résidus verts pour optimiser les opérations.	2014 – Planification et modification des contrats Mise en œuvre lors de la préparation du prochain appel d'offres.	La réalisation de cette action est impossible en 2014 parce qu'il faut atteindre la fin du contrat en cours et l'attribution d'un nouveau contrat.	

¹ Source : MONTRÉAL, SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT. *Bilan 2013 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal*. (En ligne) http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO_FR/MEDIA/DOCUMENTS/BILAN_GMR_2013.PDF

Le tableau suivant fait le bilan des actions locales 2014 du PSDD selon l'orientation 4. Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions.







ORIENTATION 4. ADOPTER DE BONNES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES INDUSTRIES, COMMERCES ET INSTITUTIONS





Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
Objectif 4.1 : Faire de Montréal un leader nord-américain de l'industrie de l'environnement et des technologies propres.				
	30 C – Intégrer les principes du développement durable dans les règlements d'urbanisme.	En continu.	-	
	55 L – Sensibiliser les demandeurs de permis pour des démolitions et des rénovations majeures, de se doter d'un plan de récupération et de réutilisation des matériaux.	Trois projets de démolition ou de rénovations majeures.	Les trois projets de démolition n'ont pas eu lieu. La sensibilisation devra être inscrite aux cibles 2015.	Lors de la révision du règlement de démolition, intégrer des normes relatives à cette action. Des garanties financières pourraient même être demandées (ref. articles de la LAU 148.0.1 et suivants).
Objectif 4.2. Augmenter de 30 % le nombre de certifications environnementales ou d'adhésions à des programmes environnementaux volontaires à Montréal d'ici 2020 par rapport à 2010.				
	57 L – Promouvoir la construction et la rénovation de bâtiments plus verts selon des normes reconnues (LEED®, BOMA-BESi, Novoclimat et autres) sur le territoire.	Augmenter le nombre de bâtiments certifiés.	Les nouvelles constructions et les agrandissements doivent rencontrer les nouvelles exigences du Code national de l'énergie, qui sont en fait les normes Novoclimat (sans le test d'infiltrométrie).	

Le tableau suivant fait le bilan des actions locales 2014 du PSDD selon l'orientation 5. Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts.



ORIENTATION 5. AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS ET DES ESPACES VERTS

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
Objectif 5.1: Améliorer les infrastructures vertes à Montréal en faisant passer la canopée de 20 à 25 % d'ici 2025 par rapport à 2007.				
 	58 L – Élaborer un plan d'action pour la forêt urbaine.	Élaboration et adoption d'un plan d'action (2014-2015).	<p>L'arrondissement a entrepris des mesures contre l'agrile du frêne. L'inventaire des frênes est pratiquement terminé.</p> <p>La création d'un comité interne est en cours.</p> <p>51 nouveaux arbres ont été plantés dans les projets de parcs</p> <p>150 arbres ont été plantés à l'automne 2014.</p> <p>La plantation de 150 arbres supplémentaires est prévue pour le printemps 2015.</p>	
 	59 L – Sensibiliser la population aux bienfaits des arbres urbains et distribuer de pousses d'arbres indigènes.	<p>Participer à des activités de sensibilisation.</p> <p>Poursuivre la distribution de pousses.</p>	L'éco-quartier Pierrefonds-Roxboro a distribué 53 arbres au coût unitaire de 25 \$ aux résidents de l'arrondissement au printemps (entre le 19 et le 27 juin 2014) et à l'automne (entre le 25 septembre et le 3 octobre 2014). Il s'agit de 14 % des ventes de toute l'île.	Poursuivre les activités de sensibilisation auprès de citoyens.

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
	60 L – Assurer le remplacement des arbres obligatoires abattus.	S'assurer qu'au moins 90 % des propriétaires ayant obtenu un certificat d'autorisation d'abattage d'arbres conserve ou plantera un arbre en cour avant.	59 arbres devraient être replantés, suite au permis d'abattage d'arbres émis en date du 4 décembre 2014. 54 arbres ont été remplacés, soit 91,5 %; l'objectif de 90 % est donc atteint. Des constats d'infractions ont été émis pour les 5 arbres non plantés.	
Objectif 5.2 Protéger et mettre en valeur des territoires riches en biodiversité.				
 	62 L – Poursuivre et étendre le programme de nettoyage des berges publiques en lien avec d'autres organismes.	Poursuivre les activités.	Trois activités de nettoyage en 2014. <ul style="list-style-type: none"> - Île de Roxboro, 3 mai 2014 - Rives du parc-nature des Rapides-du-Cheval-Blanc, 14 mai 2014 - Grand nettoyage de la rivière à l'Orme qui traverse le parc-nature de l'Anse-à-l'Orme, 27 septembre 2014 	Poursuivre les activités.
	66 L – Effectuer un projet pilote de gestion différenciée de certains espaces publics.	Réalisation d'un projet pilote.	Trois emplacements ont été identifiés pour la réalisation du projet pilote. Le projet pilote sera réalisé en 2015. Un comité interne a été mis en place.	



La journée de jardinage écologique

C'est le 24 mai 2014 qu'a eu lieu la 5^e édition de la Journée de jardinage écologique organisée par l'arrondissement. Cette journée a été rendue possible grâce à la participation de l'éco-quartier Pierrefonds-Roxboro, la Société d'horticulture et d'écologie de Pierrefonds (SHEP) et aux centres de jardin locaux qui ont contribué à l'événement en fournissant divers produits de jardinage.

Près de 1 000 personnes se sont présentées afin d'obtenir gratuitement du compost, des copeaux, des plantes et des plants de fines herbes. L'arrondissement est très fier de l'intérêt de ses citoyens à embellir leur propriété et à poser des gestes concrets pour l'environnement. Le bilan de cette journée se résume ainsi :

- 1 000 participants;
- 65 tonnes de compost;
- copeaux provenant de la taille des arbres;
- 1 000 plants de vivaces;
- 300 plants de fines herbes;
- 800 caissettes de fleurs annuelles;
- 140 plants de légumes;
- distribution de gants de jardinage et de 500 sacs de papier pour la collecte des résidus verts;
- tirage de 2 composteurs et de 2 barils de récupération d'eau de pluie.

Plusieurs partenaires de l'arrondissement étaient présents à l'événement et tenaient des kiosques d'information et de sensibilisation sur les thèmes suivants :

- Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro;
- Société d'horticulture et d'écologie de Pierrefonds;
- Jardinage écologique et alternatives aux pesticides;
- Campagnes : un arbre pour mon quartier et mon jardin espace pour la vie;
- Agrile du frêne;
- Covoiturage et développement durable;
- Scouts 122^e... découvre ta vraie nature;
- Service d'urbanisme et de l'environnement.



La collecte des matières issues de la technologie, de l'information et de la communication à l'éco-quartier : un grand succès inattendu !

Depuis le début de la collecte des matières issues de la technologie, de l'information et de la communication au mois de janvier, l'éco-quartier a pu ramasser environ 5 tonnes de matériel, notamment des téléviseurs de grandes dimensions et des ordinateurs. La population est ravie de ce service, car cela lui permet de parcourir moins de kilomètres pour se débarrasser de ces objets d'une façon écologique, tout en diminuant la production de gaz à effet de serre.

Les résidus acceptés sont les suivants :

- téléviseurs;
- matériel informatique : ordinateurs, écrans, imprimantes, accessoires (claviers, souris), etc.;
- petits appareils : radios, téléphones, appareils photo numériques, GPS, consoles de jeux, cafetières, robots culinaires, etc.;
- quincaillerie : perceuses, visseuses, scies, ponceuses, etc.;
- piles : plomb, NiMh, Ni-Cd, Li-ion, etc.

L'agriculture urbaine dans Pierrefonds-Roxboro

L'éco-quartier a pu distribuer une centaine de plants de légumes et des graines potagères cette année lors des événements de quartier comme la Fête de la famille et le centenaire de Roxboro, ainsi que dans les écoles du territoire, les garderies et lors des visites de nos locaux. Plusieurs formations sur les semis ont été données dans les écoles et dans les garderies. Un jardin potager a été implanté à l'école St-Anthony et une centaine d'élèves ont eu la chance de recevoir des formations sur les semis et sur le compostage durant ce projet. Le camp de jour Pierrefonds a pu profiter de ce jardin tout l'été avec le soutien et l'accompagnement de l'éco-quartier.






Dans le même souci de soutenir la communauté et nos écoles, l'éco-quartier a pris soin de tous les jardins déjà implantés dans les cours d'école du territoire afin d'assurer la continuité de tous les projets. D'autre part, l'éco-quartier a investi beaucoup d'efforts cette année afin de planter des vivaces autour de ses locaux et dans les fosses d'arbres de la rue du Centre-Commercial. Tous les commerçants ont été impliqués dans cette démarche.

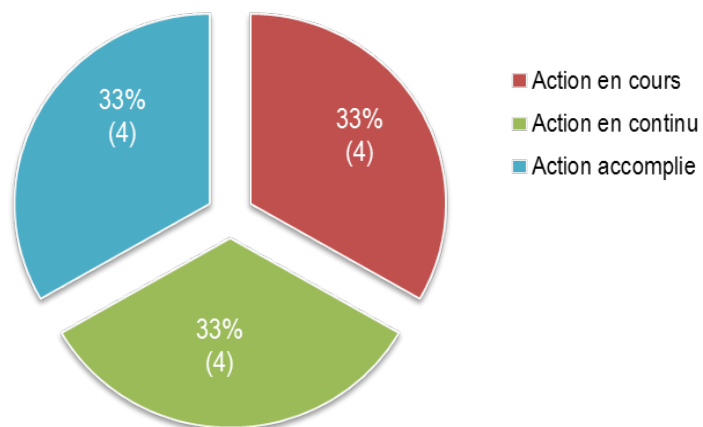
SUIVI DES ACTIONS CORPORATIVES 2014

La section qui suit présente chacune des actions corporatives du PSDD dont la réalisation était prévue pour l'année 2014.

Un total de 12 actions était prévu en 2014 et c'est 67 % d'entre elles qui ont été accomplies (4) ou qui sont actuellement en cours de réalisation (4). Notons que 33 % (4) des actions sont en continu. Ces 12 actions sont présentées aux tableaux suivants.





Le statut de chacune des actions est indiqué en utilisant les pictogrammes suivants :

-  Action en continu
-  Action accomplie
-  Action partiellement accomplie
-  Action en cours de réalisation
-  Action reportée à 2015












En amont des actions corporatives prévues au PSDD, les actions suivantes étaient à mettre en place en 2014.

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
 	3 C – Connaître et mettre à profit les programmes de subventions disponibles.		Un comité a été mis sur pied à l'interne pour assurer la revue et la veille des programmes disponibles aux citoyens en lien avec le développement durable.	Établir des créneaux de communication entre l'arrondissement et les citoyens pour la diffusion de l'information recueillie par le comité.
 	4 C – Poursuivre la participation aux campagnes suivantes : <ul style="list-style-type: none">- Défi-Climat;- Centraide;- Une heure pour la terre;- Défi Santé.	Participation de l'arrondissement lors de ces 4 campagnes		

Le tableau suivant fait le bilan des actions corporatives 2014 du PSDD selon l'orientation 1. Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre.





ORIENTATION 1. AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
Objectif 1.1. Réduire de 30 % les émissions de GES de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990.				
 	5 C – Participer à la mise en œuvre du plan de réduction des émissions de GES corporatives 2013-2020.	Réalisation des quatre actions suivantes d'ici 2020 : 9C, 10C, 8 C et 8.1C.		
	8 C – Mettre en œuvre les mesures sur l'énergie de la politique de développement durable dans les édifices municipaux.	Appliquer des mesures d'efficacité énergétique pour la mairie d'arrondissement. Concevoir la piscine Valleycrest au parc Grier selon les standards LEED®.	La piscine Valleycrest n'a pas reçu la certification LEED à cause des coûts reliés à cette certification. Toutefois, l'architecte a respecté les principes LEED.	
 	12 C – Installer des bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables dans les stationnements publics ou sur la voirie publique.	2 bornes au stationnement pour visiteurs à la mairie d'arrondissement. 1 borne à la piscine publique Valleycrest au parc Grier.	L'installation des bornes a été reportée au printemps 2015. Le contrat est donné mais des délais se sont ajoutés car les bases en place doivent être remplacées. Le modèle des bases choisi par la Ville centre n'est pas le même que celui prévu initialement avec le <i>Circuit Electrique</i> .	
 	12.1 C – Mettre sur pied un système de vélo libre-service s'adressant aux employés de l'arrondissement.	Constituer une flotte de 3 vélos à la mairie d'arrondissement et 3 vélos à la Direction des travaux publics durant l'été 2014.	La planification du projet et l'analyse des options sont à l'étude. L'implantation du service est prévue pour l'été 2015. L'arrondissement a reçu une soumission pour les vélos de type Bixi, cette option devra être étudiée.	

Le tableau suivant fait le bilan des actions corporatives 2014 du PSDD selon l'orientation 3. Pratiquer une gestion responsable des ressources.



ORIENTATION 3. PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES




Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
Objectif 3.1. Réduire de 15 % la production d'eau potable d'ici 2015 par rapport à l'an 2000.				
	17 C – Installer des dispositifs pour économiser l'eau potable dans les bâtiments municipaux.	15 % des bâtiments municipaux par année.	Tous les robinets des bâtiments municipaux ont été changés, il ne reste que trois chalets de parc pour l'année 2015. (à valider)	
Objectif 3.2. Récupérer 80 % des matières recyclables et organiques, des RDD, des résidus de CRD et des déchets encombrants d'ici 2019, comme le stipule le plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal.				
	21 C – Mettre sur pied une campagne de sensibilisation aux pratiques écoresponsables pour les employés de l'arrondissement.	Organiser et tenir une campagne de sensibilisation pour les années 2014 et 2015.	Une première rencontre devait avoir lieu en 2014 pour planifier les activités de 2015. La date de la rencontre est à venir.	




Le tableau suivant fait le bilan des actions corporatives 2014 du PSDD selon l'orientation 4. Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions.



ORIENTATION 4. ADOPTER DE BONNES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES INDUSTRIES, COMMERCES ET INSTITUTIONS

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
Objectif 4.1. Enchâsser les principes du développement durable dans les pratiques municipales, dans les processus de gestion de projet et dans la prise de décision.				
	32 C – Utiliser des produits d'entretien ménager écologique dans les édifices municipaux.	100 % des bâtiments municipaux entretenus avec des produits écologiques.	Tous les bâtiments sont entretenus avec des produits ménagers écologiques depuis novembre 2014.	
	36 C – Participer aux rencontres du Réseau du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise sur le thème de la certification et des programmes environnementaux.	Participer à toutes les réunions.	Aucun résultat recueilli.	
Objectif 4.2 Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action sur l'accessibilité universelle.				
	34 C – Offrir une expérience d'emploi à des personnes ayant une limitation fonctionnelle.	Poursuivre l'intégration de 2-3 usagers chaque été.	Aucun usagé n'a été intégré en 2014.	



Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
Objectif 4.3 Autoriser progressivement le stationnement sur rue.				
	21 L – Autoriser le stationnement alternatif sur les rues locales dans tous les nouveaux secteurs de développement.	Permettre le stationnement sur rue pour toutes les nouvelles voies locales.		



CONCLUSION

L'année 2014 fut marquée par la révision du Plan stratégique et des actions. Cette révision a permis de faire le point et ainsi d'annuler, de modifier ou de combiner certaines actions jugées comme étant inadaptées à la réalité de Pierrefonds-Roxboro. Notamment, 7 actions ont été annulées au niveau du volet local et autant au niveau du volet corporatif. Aussi, les actions qui avaient déjà été réalisées dans les années précédentes ont été retirées pour alléger le plan d'action.

Ainsi, au niveau du volet local, la réalisation de 29 actions était prévue en 2014. C'est 52 % d'entre elles qui ont été accomplies, partiellement accomplies ou qui sont en cours de réalisation. Il y a 5 actions reportées à 2015 et 9 actions en continu.

Au niveau du volet corporatif, 12 actions étaient prévues en 2014. La performance de l'arrondissement pour la réalisation des actions du volet corporatif du PSDD est

supérieure à celle du volet local, considérant que 67 % des actions ont été accomplies ou sont en cours de réalisation. Il y en a aussi 4 réalisées en continu.

Bref, c'est avec optimisme que l'arrondissement entamera la quatrième année de la réalisation de son PSDD en 2015. La révision du plan d'action a permis de recentrer les objectifs, permettant à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro de dresser une vision d'avenir claire pour tous et chacun.

L'année à venir sera encore une fois une occasion pour Pierrefonds-Roxboro de se démarquer grâce à la mise en place de pratiques durables efficaces. **Les actions d'aujourd'hui tracent notre ville de demain, continuons d'agir de façon durable pour un avenir meilleur !**



ANNEXE A – suivi des modifications du plan d'action



Ancienne numérotation	Nouvelle numérotation	Statut/explication	Ancienne numérotation	Nouvelle numérotation	Statut/explication
PLAN CORPORATIF					
1 C	-	Réalisée	30 C	30 C	Déplacée
2 C	-	Réalisée	31 C	-	Annulée
3 C	3 C	-	32 C	32 C	Déplacée
4 C	4 C	Modifiée	33 C	33 C	Modifiée
5 C	5 C	Modifiée. Plusieurs actions regroupées.	34 C	34 C	-
6 C	-	Réalisée	35 C	-	Réalisée
7 C	-	Réalisée	36 C	36 C	Déplacée
8 C	8 C	Modifiée	37 C	37 C	-
-	8.1 C	Ajout			
9 C	9 C	Modifiée			
10 C	10 C	Modifiée			
11 C	11 C	Modifiée			
12 C	12 C	Modifiée			
-	12.1 C	Ajout			
13 C	-	Réalisée			
14 C	14 C	Modifiée et déplacée			
15 C	-	Annulée			
16 C	-	Réalisée			
17 C	17 C	Modifiée			
18 C	-	Annulée			
19 C	-	Réalisée			
20 C	-	Annulée			
21 C	21 C	Modifiée			
22 C	-	Réalisée			
23 C	-	Stratégie de développement économique			
24 C	-	Annulée			
25 C	-	Annulée			
26 C	-	Réalisée			
27 C	-	Réalisée			
28 C	-	Annulée			
29 C	-	Réalisée			



Ancienne numérotation	Nouvelle numérotation	Statut/explication	Ancienne numérotation	Nouvelle numérotation	Statut/explication
PLAN LOCAL					
1 L	-	Réalisée	29 L	29 L	-
2 L	-	Réalisée	30 L	-	Réalisée
3 L	3L	-	31 L	31 L	Modifiée
4 L	4 L	Modifiée	32 L	32 L	Modifiée
5 L	5 L	Modifiée	33 L	-	Réalisée
6 L	6 L	-	34 L	-	Réalisée
7 L	7 L	-	35 L	-	Annulée
8 L	8 L	Modifiée	36 L	36 L	-
9 L	-	Réalisée	37 L	37 L	-
10 L	10 L	-	38 L	38 L	Modifiée
11 L	-	Stratégie de développement économique	39 L	-	Regroupée avec la 38 L
12 L	-	Plan stratégique d'Arrondissement	40 L	-	Annulée
13 L	-	Plan stratégique d'Arrondissement	41 L	41 L	Modifiée
	13.1 L	Regroupement de deux actions	42 L	42 L	-
14 L	-	Réalisée	43 L	-	Réalisée
15 L	-	Réalisée	44 L	44 L	Modifiée
16 L	16 L	Modifiée	45 L	-	Réalisée
	16.1 L	Ajout	46 L	-	Reportée à 2018-2019
17 L	17 L	Modifiée	47 L	47 L	-
18 L	-	Plan stratégique d'Arrondissement	48 L	-	Annulée
19 L	13.1 L	Modifiée	49 L	49 L	-
20 L	58 L	Modifiée : regroupée avec d'autres actions liées aux arbres	-	49.1 L	Ajout
21 L	21 L	-	50 L	-	Réalisée
22 L	22 L	Modifiée	51 L	51 L	Modifiée
23 L	-	Réalisée	52 L	-	-
24 L	24 L	Modifiée et déplacée	-	52.1 L	Ajout
25 L	-	Annulée		52.2 L	Ajout
26 L	-	Annulée	53 L	-	Déplacée dans la stratégie de développement économique
27 L	-	Réalisée	54 L	54 L	Modifiée
28 L	-	Annulée	55 L	55 L	Modifiée



Ancienne numérotation	Nouvelle numérotation	Statut/explication	Ancienne numérotation	Nouvelle numérotation	Statut/explication
PLAN LOCAL					
56 L	56 L	Modifiée			
57 L	-	-			
58 L	58 L	Modifiée			
59 L	59 L	Modifiée			
60 L	60 L	Modifiée			
61 L	-	Annulée			
62 L	62 L	Modifiée			
63 L	63 L	Modifiée			
64 L	64 L	Regroupée avec la 63 L			
65 L	-	Annulée			
66 L	66 L	Modifiée			

